

## AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE PRÊT A USAGE GRATUIT D'UN BIEN FONCIER

### ENTRE :

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA, représenté par le Président de son Conseil d'Administration, Monsieur Clément PERNOT, agissant en vertu de la délibération n° B 2018-..... du Bureau du conseil d'administration du ..... ;  
Ci-après désigné « le SDIS » ;

d'une part,

### ET

Le Lycée d'Enseignement Général, Technologique et Agricole (LEGTA) Edgar FAURE, Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole, dénommé ci-après « l'emprunteur », dont le siège est 614 Avenue Edgar FAURE – 39570 MONTMOROT, représenté par sa Directrice, Madame Dominique ROULIN,

d'autre part.

Vu la convention de prêt à usage gratuit d'un bien foncier signée le 3 février 2016 ;

Il a été convenu ce qui suit :

**Article 1 :** l'article 1 « désignation des biens fonciers » de la convention susvisée est modifié comme suit :

Le bien foncier mis à disposition représente une surface de l'ordre de 5 000 m<sup>2</sup> prélevée sur l'emprise foncière cadastrée section AD n° 93 d'une superficie totale de 68 064 m<sup>2</sup>.

Un plan cadastral portant mention de la surface mise à disposition est joint en annexe.

Les autres termes de la convention restent inchangés.

**Article 2 :** le présent avenant entre en vigueur à compter de sa signature.

Fait en 2 exemplaires à MONTMOROT, le .....

Pour le SDIS,  
Le Président du conseil  
d'administration,

Pour le LEGTA Edgar Faure,  
La Directrice,

Clément PERNOT

Dominique ROULIN

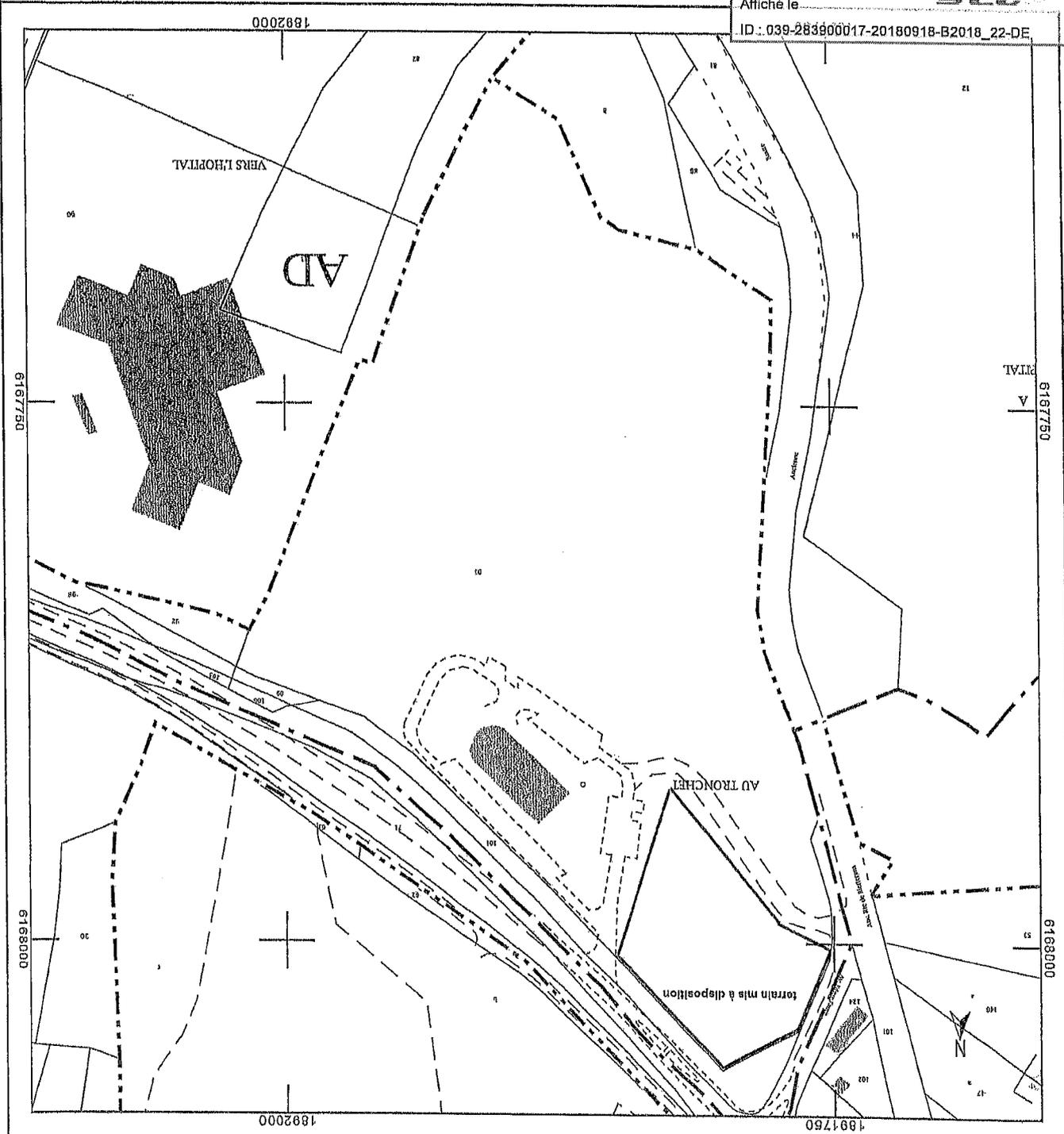
Envoyé en préfecture le 19/09/2018

Reçu en préfecture le 19/09/2018

Affiché le

SLO

ID : 039-283800017-20180918-B2018\_22-DE



<p>Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr</p>	<p>----- terrain mis à disposition, destiné au fourrage uniquement</p>	<p>Section : AD Feuille : 000 AD 01 Echelle d'origine : 1/1000 Echelle d'édition : 1/2500 Date d'édition : 21/08/2018 (niveau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC47 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics</p>
<p>Le plan visuelisé sur cet extrait est géré par le centre des Impôts foncier suitvent : LONS LE SAUNIER 2 RUE TURGOT 39000 39000 LONS LE SAUNIER tél. 03 84 43 48 00 - fax cdif.lons-le- saunier@dgiip.finances.gouv.fr</p>	<p><b>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</b> <b>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</b> Avenant n° 1 à la convention de prêt à usage gratuit</p>	<p>Departement : JURA Commune : MONTMOROT</p>